

Ton tuteur t'envoie  
des photos d'une  
personne que  
tu connais en  
sous-vêtements.

— TRAÇONS — LES — LIMITES.CA —

Les partages-tu ?

Prendre ou partager les photos intimes d'une personne sans qu'elle le sache est de la violence à caractère sexuel et est interdit par la loi.



## POURQUOI TRACER LES LIMITES

Quand on n'intervient pas, on laisse des comportements violents continuer. On a tous le choix entre faire partie du problème ou de la solution.

## QUAND TRACER LES LIMITES

C'est important d'intervenir quand tu vois que des photos intimes d'une personne circulent ou sont mises sur Internet.

## COMMENT TRACER LES LIMITES

Pour faire partie de la solution, tu peux :

**Briser la chaîne** : ne partage pas les photos et efface-les.

**Soutenir la personne** : dis-lui que des photos d'elle circulent et offre-lui ton aide.

**En parler à un adulte de confiance** à l'école ou dans ton entourage.

## ÇA M'EST ARRIVÉ

Souviens-toi que ce n'est pas de ta faute et que tu n'es pas seule. Tu peux en parler à une personne en qui tu as confiance ou appeler Jeunesse, J'écoute 1 800 668-6868. Sois un allié et dénonce la violence. Consulte [whiteribbon.ca](http://whiteribbon.ca)

La violence à caractère sexuel concerne tout le monde. Mettons-y fin en brisant le silence. Plus d'information sur [tracons-les-limites.ca](http://tracons-les-limites.ca)



white ribbon



Financé par:

